

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 JUILLET 2024
Délibération n° DE_2024_040

Le 1^{er} juillet deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, DESSUS Jean-François, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, VANDERNOOT

Absents excusés : ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie), BOMPARD Jocelyne (pouvoir à TERROT Stéphanie) et MASNATA Mallauray (pouvoir à LEYMAN Robert)

Absent : TURC Jack

Secrétaire : PEYSSON Catherine

OBJET : Remboursement de frais avancés par M. DIDIER

Le Maire indique que la commune doit commander des téléphones portables auprès de son opérateur Orange.

Il explique qu'Orange ne facture plus l'achat de matériels par mandat administratif. Le paiement doit être immédiat par carte bancaire.

Le Maire propose d'avancer les frais qui lui seront ensuite remboursés par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE de rembourser les frais avancés à la commune pour l'achat de téléphones portables à M. DIDIER Thierry.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
T. DIDIER

